



PROCES - VERBAL

**CONSEIL MUNICIPAL
DE BETTELAINVILLE**

SÉANCE DU 06 SEPTEMBRE 2024

Conseil Municipal de BETTELAINVILLE

Séance du 06 septembre 2024

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la précédente réunion
2. Achat de terrains
3. Actualisation du règlement du cimetière
4. Divers

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Bernard DIOU, Maire de Bettelainville, le vendredi 06 septembre 2024.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et fait état des élus excusés et des procurations données à d'autres élus au sens de l'article L.2121-20 du code général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mmes. Jocelyne TASSETTI, Aline LELEUX, Christelle MORIS, Joëlle VALENTIN, Clotilde PEULTIER.

MM Bernard DIOU, Joël DAGNEAUX, Jean-Marc COUTURIER, Laurent GILLES, Yves METHIA, Pascal VIGNALE.

Absents ayant votés par procurations :

Mr Joël SABATIER donne pouvoir à Mr Bernard DIOU.

Mr Stéphane MATHIEU donne pouvoir à Mme Jocelyne TASSETTI.

Absents excusés n'ayant pas donné de vote par procuration :

Absents non excusés : Mmes. Sandrine LARGNIER.

Absent au moment du vote :

Sur proposition de Monsieur le Maire, Mme Amandine LORANG, secrétaire de Maire, est désignée secrétaire de séance.

Puis Monsieur le Maire aborde l'ordre du jour du Conseil Municipal.

1. Approbation du compte rendu de la précédente réunion

Le Conseil Municipal, approuve le compte-rendu de la réunion du :

- ✓ **18 juillet 2024**

2. Achat de terrains

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'afin de finaliser l'achat de la maison située au 5 rue de la Mairie à Bettelainville, les sections suivantes doivent être acquises :

- **Section 01 n° 130**, lieudit « Village », cadastré pour une contenance de **cinq ares quatre-vingt-quatre centiares (05a 84ca)**.
- **Section 01 n° 131**, lieudit « Village », cadastré pour une contenance de **trois ares quarante-huit centiares (03a 48ca)**.
- **Section 1 n° 200**, lieudit « Village », cadastré pour une contenance de **cinq ares quatre-vingt-huit centiares (5 ares 88 centiares)**.

L'ensemble de ces trois terrains plus la maison pour un montant total de 220.000 € (deux cent vingt mille euros).

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,**

- **AUTORISE** M. le Maire à acheter les terrains cadastrés :
- ✓ **Section 01 n° 130**, lieudit « Village », cadastré pour une contenance de **cinq ares quatre-vingt-quatre centiares (05a 84ca)**.
- ✓ **Section 01 n° 131**, lieudit « Village », cadastré pour une contenance de **trois ares quarante-huit centiares (03a 48ca)**.
- ✓ **Section 1 n° 200**, lieudit « Village », cadastré pour une contenance de **cinq ares quatre-vingt-huit centiares (5 ares 88 centiares)**.

L'ensemble de ces trois terrains plus la maison pour un montant total de 220.000 € (deux cent vingt mille euros).

- **AUTORISE** la Première Adjointe à signer l'acte nécessaire en la forme administrative pour l'acquisition de ces parcelles et à effectuer toutes les démarches pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Interventions de :
Réponses apportées par :
Explications de vote demandées par :

Après en avoir délibéré, la délibération est : Adoptée.

Voix pour : 14

Voix contre : 0

Abstention : 0

Absents ayant votés par procurations :

Mr. Joël SABATIER donne pouvoir à Mr Bernard DIOU.

Mr Stéphane MATHIEU donne pouvoir à Mme Jocelyne TASSETTI.

Absents excusés n'ayant pas donné de vote par procuration :

Absents non excusés : Mme. Sandrine LARGNIER

Absent au moment du vote : 0

3. Actualisation du règlement du cimetière

DELIBERATION AJOURNÉE

Monsieur le Maire explique que le projet d'actualisation du règlement du cimetière doit être ajourné et reporté à une séance ultérieure.

Monsieur le Maire retire de l'ordre du jour la question et la renvoie à une séance ultérieure du conseil municipal.

4. Divers

L'ordre du jour de la séance du jeudi 06 juin 2024 étant épuisé, le Président lève la séance à 21 h 00.

La Secrétaire de séance,

Amandine LORANG



Le Président,

Monsieur Bernard DIOU
Le Maire de Bettelainville.

